

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00163 Numéro SIREN : 850 726 902 Nom ou dénomination : 3D METAL INDUSTRIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2021 sous le numéro de dépôt 1232

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
3D METAL INDUSTRIES 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY 08000 CHARLEVILLE MEZIERES FRANCE	1 AVENUE GUSTAVE GAILLY 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
SIRET 85072690200016	Dépôt N° 1232 du 21 AVR. 2021
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE
Activités exercées Fabrication additive
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	32 497
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
--	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe
--

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
---	---

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
--	-----------------------------

Tél :	Tél :
-------	-------

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
---	-------------------------

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA	Date : 31032021 Lieu : CHARLEVILLE MEZIERES
---	---

Qualité : PRESIDENT	Nom du signataire : SAS RENAUD MICHOLET
---------------------	---



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Durée de l'exercice précédent * 8

Numéro SIRET* 8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	31 088	AC	8 290	22 798
	Frais de développement *	CX	54 134	CQ	8 196	45 938
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 000	AG	1 671	3 329
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	44 537	AK	14 581	29 956
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 039 194	AS	194 268	844 926
	Autres immobilisations corporelles	AT	26 453	AU	8 107	18 347
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	9 291	BI		9 291
TOTAL (II)		BJ	1 209 696	BK	235 113	974 584
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	22 598	BM		22 598
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	480	BS		480
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Créances	BX	298 930	BY		298 930
	Autres créances (3)	BZ	117 162	CA		117 162
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	223 334	CG		223 334	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3) *		CH	13 619	CI		13 619
	TOTAL (III)	CJ	676 124	CK		676 124
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF *		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 885 821	IA	235 113	1 650 708
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 440 000)			DA	440 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(159 634)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	13 544	
	Subventions d'investissement			DJ	343 107	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	637 017	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	517 239	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI 340 000)			DV	340 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	50 723	
	Dettes fiscales et sociales			DY	103 509	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 220	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 013 691		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 650 708		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	514 135
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD	510 777	FE	65 833	FF	576 610	
	Production vendue	FG	92 153	FH		FI	92 153	
	services*	FJ	602 930	FK	65 833	FL	668 763	
	Chiffres d'affaires nets*					FM	(120)	
	Production stockée*					FN	29 698	
	Production immobilisée*					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	3 176	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	1 502	
	Autres produits (1) (11)					FR	703 018	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	130 231	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 292)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	238 892	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 624	
	Salaires et traitements*					FY	179 855	
	Charges sociales (10)					FZ	40 481	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	162 465
		- dotations aux amortissements*					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	6	
	Autres charges (12)					GF	750 262	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(47 244)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP		
Total des produits financiers (V)						GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	4 877	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	4 877	
Total des charges financières (VI)						GV	(4 877)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(52 121)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1	55 524	D8	2	D9	3	29 698		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		31 537	KE		KF		18 000		
CORPORELLES	Terrains					KG			KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ			KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM			KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP			KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS		1 033 806	KT		KU		5 388
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		4 779	KW		KX			
		Matériel de transport *					KY			KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		21 674	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK			LL		LM				
	TOTAL III					LN		1 060 259	LO		LP		5 388		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		8T			
		Autres participations					8U			8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P			1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		9 291	1U		1V					
TOTAL IV					LQ		9 291	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		1 156 611	ØH		ØJ		53 086			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1	CØ	2	DØ	3	D7	4	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		1 039 194	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		4 779	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ			MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		21 674	MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW			MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE			NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH		1 065 647	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F		9 291	2G		
TOTAL IV			13		NJ		NK		9 291	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL		1 209 696	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [col.1 - col.2 - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CY	2 095	EL	14 391	EM		EN	16 486
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II	PE	4 190	PF	12 062	PG		PH	16 252
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	64 184	QA	130 084	QB		QC	194 268
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	2 178	QM	5 928	QN		QO	8 107
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III				QU	66 363	QV	136 012	QW		QX	202 375
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	72 648	ØP	162 465	ØQ		ØR	235 113

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐ *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
- -				
- - -		- - -	- - -	- - -

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	9 291	UV		UW	9 291			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	298 930		298 930					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 782		4 782				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	109 000		109 000				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 380		3 380					
	Charges constatées d'avance	VS	13 619		13 619					
	- - - - - TOTAUX - - - - -		VT	439 002	VU	429 712	VV	9 291		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
		à plus d'1 an à l'origine	VH	517 239	85 683	431 556				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	340 000	272 000	68 000				
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	50 723	50 723					
	Personnel et comptes rattachés		8C	10 989	10 989					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 562	21 562					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	69 825	69 825					
		Obligations cautionnées	VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 133	1 133					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
	Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 220	2 220						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
Produits constatés d'avance		8L								
- - - - - TOTAUX - - - - -		VY	1 013 691	VZ	514 135	499 556				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	83 928	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	13 544		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	2 294			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	192			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées									
Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8			
		- imposées aux taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
TOTAL I							WR	16 030		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX		
	Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY	
Majoration d'amortissement*							XD			
Abattement sur le bénéfice et le résultat		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jacques entreprises innovantes (art. 44 octies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers octies (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	48 527	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI							
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	48 527
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	32 497
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	32 497

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>3D METAL INDUSTRIES</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	182 407	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	182 407	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	32 497	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	214 904	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 694	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(159 634)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(159 634)		Report à nouveau	ZG	(159 634)				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(159 634)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	73 668			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	51 535			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	35 459			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 054			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	75 176			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	238 892			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	287			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	2 337			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 624			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	74 617			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	52 520			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	171 813			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		(IV) A : plus ou moins-value nette à court terme (total aléatoire des lignes 1 à 12 de la colonne ⑧)					
		(V) B : plus ou moins-value nette à long terme (total aléatoire des lignes 1 à 12 de la colonne ⑨)					
		(VI) C : autres plus-values taxable à 19% (⑩)			(VII) (Ventilation par taux)		(III)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]



Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☐		
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-5			
		N-6			
	(à préciser) au titre de : _	N-7			
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS				
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.				
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %^① ou 12,8 %^②Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)^③Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)^④

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>3D METAL INDUSTRIES</u>					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.



Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	7	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	668 763	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	668 763	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 502	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	29 698	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	4 292	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	35 492	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	234 063	
Variation négative des stocks	OQ	120	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	87 858	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	47 202	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	369 250	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	335 005
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	335 005	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

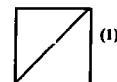
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3D METAL INDUSTRIES

ADRESSE (voie) 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY

CODE POSTAL 08000

VILLE CHARLEVILLE MEZIERES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 9

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 22000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CAP INVEST 08
 N° SIREN (si société établie en France) 8 5 0 1 4 4 4 1 1 % de détention 62,5 Nb de parts ou actions 13750
 Adresse : N° 1 Voie AVENUE GUSTAVE GAILLY
 Code Postal 08000 Commune CHARLEVILLE MEZIERES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination FIMCA
 N° SIREN (si société établie en France) 3 7 8 1 7 0 4 4 3 % de détention 14 Nb de parts ou actions 3250
 Adresse : N° 1 Voie AVENUE GUSTAVE GAILLY
 Code Postal 08000 Commune CHARLEVILLE MEZIERES Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

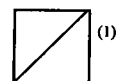
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 0

N° SIRET 8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3D METAL INDUSTRIES

ADRESSE (voie) 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY

CODE POSTAL 08000

VILLE CHARLEVILLE MEZIERES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e					
					f					
					g					
					h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j					
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)					
I. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
	Montant des sommes versées :									
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
			Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
	1		2	3	4	5	6	7	8	
J. DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

3D METAL INDUSTRIE

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 440 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 Avenue Gustave GAILLY
08000 Charleville-Mézières**

- : - : - : - : -

**S.A.S. 3D METAL INDUSTRIE
*RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS***

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

S.A.S. 3D METAL INDUSTRIE
1 Avenue Gustave GAILLY
08000 Charleville-Mézières

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Monsieur le Président,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. 3D METAL INDUSTRIE**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

DM

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les mesures de sauvegarde prises par votre société durant cette crise sanitaire.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DM

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précité par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 16 mars 2021

SARL AA.COM AUX COMPTES

Mr MAGNY D

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3D METAL INDUSTRIES

**1 AVENUE GUSTAVE GAILLY
08000 CHARLEVILLE MEZIERES**

○
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020
○

Bilan Simplifié

3D METAL INDUSTRIES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Devise d'édition

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	134 758	32 738	102 021	80 775
Immobilisations corporelles	1 065 647	202 375	863 273	993 897
Immobilisations financières	9 291		9 291	9 291
ACTIF IMMOBILISÉ	1 209 696	235 113	974 584	1 083 963

Stocks de mat. premières et approv.	23 078		23 078	18 906
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	298 930		298 930	40 382
Autres créances	117 162		117 162	297 533
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	223 334		223 334	90 398
Charges constatées d'avance	13 619		13 619	15 386
ACTIF CIRCULANT	676 124		676 124	462 605

TOTAL GÉNÉRAL	1 885 821	235 113	1 650 708	1 546 568
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	440 000	440 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	13 544	(159 634)
Provisions réglementées	343 107	408 549
CAPITAUX PROPRES	637 017	688 915

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées	857 239	801 350
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 723	27 727
Autres dettes	105 729	28 576
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 013 691	857 652

TOTAL GÉNÉRAL	1 650 708	1 546 568
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat Simplifié

3D MÉTAL INDUSTRIES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Édition du
Devise d'édition

RÉSULTAT COMPTABLE	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises		1 662
Production vendue de biens	576 610	52 066
Production vendue de services	92 153	7 360
Production stockée	(120)	600
Production immobilisée	29 698	24 436
Subventions d'exploitation reçues		29 000
Autres produits	4 678	1 340
PRODUIT D'EXPLOITATION	703 018	116 484

Achat de marchandises [y compris droits de douane]		2 080
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et approvisionnements	130 231	47 731
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]	(4 292)	(18 306)
Autres charges externes	238 892	103 899
Impôts, taxes et versements assimilés	2 624	365
Rémunérations du personnel	179 855	76 295
Charges sociales	40 481	20 457
Dotations aux amortissements	162 465	72 648
Dotations aux provisions		
Autres charges	6	6
CHARGES D'EXPLOITATION	750 262	305 176

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(47 244)	(188 712)
--------------------------------	-----------------	------------------

Produits financiers		
Produits exceptionnels	65 686	31 451
Charges financières	4 877	2 373
Charges exceptionnelles	22	
Impôts sur les bénéfices		

BÉNÉFICE OU PERTE	13 544	(159 634)
--------------------------	---------------	------------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	13 544
---	---------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficit antérieurs reportables	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	13 544
---	---------------

**Annexe simplifiée
aux comptes annuels
de l'exercice
clos le**

31/12/2020

ANNEXE DE BASEI- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs au titre des règles de comptabilisation relatives aux sociétés.

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1650708,00 Euros a été établi selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées de vie retenues sont :

Immobilisations incorporelles (logiciels, prototypes)	3 à 5 ans en linéaire
Installations générales et agencements	8 à 10 ans en linéaire
Installations techniques	8 à 10 ans en linéaire
Matériels industriels	8 à 10 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans en linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux à devoir au personnel sont évalués à 12224 euros.

Cette évaluation tient compte des hypothèses retenues suivantes :

Age de départ retraite : 65 ans

Taux d'actualisation : 1,61%

Taux de Turn Over : 10 % par an en dessous de 50 ans

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Autres informations significatives :

Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire liée à la COVID 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice.

La SAS 3D METAL INDUSTRIE n'a pas cessé ses activités mais a été impactée par la fermeture des entreprises et notamment les grands donneurs d'ordre. Toutefois elle a su s'adapter en diversifiant ses activités avec notamment la réalisation d'écrans de protection en période de grande pénurie. Ces ventes ont permis de compenser partiellement le carnet de commandes en diminution. Ensuite, les entreprises ont pris l'option des circuits courts favorisant ainsi la reprise et une hausse sensible du Chiffres d' Affaires sur le deuxième semestre.

Engagements hors bilan :

Le CIC a accordé un emprunt de 600 000 euros sur 7 années au taux de 0,7 %.

En garantie de cet emprunt, la société a consenti un nantissement sur la machine EXONE à hauteur de 720 000 euros.

L'Etat et la Région Grand EST ont accordé une aide de 880 000 euros sous la forme euros. d'une avance remboursable de 440 000 euros et une subvention d'investissement de 440 000

L'avance Remboursable sera remboursé par tranche de 88 000 euros sur 5 années à compter du 31/12/2023.

3 D METAL INDUSTRIE

Participations :

La société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice

Effectifs :

	CADRES	NON CADRES	TOTAL
H	2	2	
F	3	4	3
Total	5	2	7

Variation des fonds propres et autres fonds propres:

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Fonds propres au 31/12/2020

688 915,00

Fonds propres au 31/12/2019

637 017,00

Variation

51 898,00

INTITULE	A NOUVEAU	VARIATION 2020	31/12/2020
Fonds Propres			
Capital	440 000,00	0,00	440 000,00
subvention d'investissement	440 000,00	0,00	440 000,00
quote part subvention d'investissement	-31 450,81	-65 441,94	-96 892,75
résultat 2020	0,00	13 544,00	13 544,00
	848 549,19	-51 897,94	796 651,25
Autres Fonds Propres			
Avance remboursable		340 000,00	340 000,00

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	87 061	47 698		134 758
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	1 033 806	5 388		1 039 194
Inst. générales, agencements et divers	4 779			4 779
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	21 674			21 674
Immobilisations financières	9 291			9 291
TOTAL GÉNÉRAL	1 156 611	53 086		1 209 696

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	6 285	26 452		32 738
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	64 184	130 084		194 268
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 178	5 217		7 395
TOTAL GÉNÉRAL	72 648	161 753		234 401

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	1 167 547 16 037 2 220
TOTAL	19 970

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	13 619	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	13 619	

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	109 000
TOTAL	109 000

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

3 D METAL INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 440 000 euros
Siège social : 1 Avenue Gustave GAILLY – 08 000 CHARLEVILLE -
MEZIERES
850 726 902 RCS SEDAN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 24 des statuts.

RESULTATS ECONOMIQUES & FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 668 763 Euros ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 701 766 Euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 749 010 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort à – 47 244 Euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 179 855 Euros.

Le montant des charges sociales représente 40 481 Euros.

L'effectif salarié moyen sur l'exercice : 5 personnes.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un déficit financier de 4 877 Euros et d'un bénéfice exceptionnel de 65 664 Euros, le résultat de l'exercice s'élève à 13 544 Euros.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la société s'élevait 1 650 708 Euros.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

ANNEXE 4-1 AL ARTICLE A441-1-1

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I.1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2°: factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					0	0	0	8	10	5	23
Montant total des factures concernées	0	0	0	0	0	0	0	0	56 061,89	142 790,50	2 615,40	201 467,79
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0	0	0	0	0	0						
Pourcentage du CA HT de l'exercice												30%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de com												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai contractuels : 30 jours fin de mois Délais légaux : idem						Délais contractuels : 30 jours fin de mois Délais légaux : idem					

ANNEXE 4-1 AL ARTICLE A441-1-1

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D.441-4)

	Article D.441 - II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 - II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées		néant					néant					
Montant cumulé des factures concernées HT												
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année							néant					
Pourcentage du montant HT des factures émises dans l'année												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)						Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)					

DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires a réellement commencé à croître au début de l'année 2020.

En mars 2020, la crise sanitaire a subitement stoppé l'activité des fondeurs partenaires.

L'ensemble des projets de développement, à l'origine de fabrication de prototypes, a été reporté de 6 mois.

Malgré cela, la SAS 3 D Métal Industrie a su s'adapter en préparant la reprise.

PROGRES REALISES

- Enrichissement, diversification et fidélisation du portefeuille client,
- Collaboration active avec les partenaires fondeurs,
- Equipe qui monte en compétence (projets complexes).

ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La collaboration avec les fondeurs permet l'émergence de projets innovants qui nécessitent des travaux de recherche et développement. Les études et la réalisation de prototypes constituent l'avantage concurrentiel de la SAS 3 D Métal Industrie.

FAITS MARQUANTS DEPUIS LA CLOTURE

Devant l'afflux de commandes, notamment de noyaux en série, il a été décidé de renforcer la capacité de production avec l'investissement dans une seconde machine.

PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS

L'activité sur l'exercice 2021 est soutenue sur le premier trimestre.

Le seuil de rentabilité est fixé à 805 K€ pour l'exercice 2021.

Le nouvel investissement permettra de capter localement de nouveaux marchés, y compris chez les grands donneurs d'ordres.

La SAS 3 D Métal Industrie a su développer des relations et des projets de prototypage avec plusieurs grands groupes internationaux (VALLOUREC, MICHELIN, KNOOR BREMSE, PFEIFFER VACUM, SNCF, LIEBHER, etc...) lesquels ont des débouchés sur la production de pièces en série dans les fonderies partenaires.

Aussi, la SAS 3 D Métal Industrie apporte un service important à l'entreprise PSA, pour le développement de sa filière électrique, par la fourniture de noyaux pour les carters de moteurs.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 544 €uros de la manière suivante :

<u>ORIGINE</u>		
Résultat 2020		13 544
<u>AFFECTATION</u>		
Report à nouveau	13 544	
<u>TOTAUX</u>		
	13 544	13 544

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2 487 €uros (Taxe sur les véhicules de société et loyers non déductibles), correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

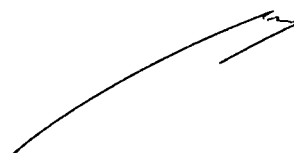
Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 696 €uros.

COMMISSAIRES AUX COMPTES – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président,



3D METAL INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 440 000 euros
Siège social : 1 Avenue Gustave GAILLY – 08 000
CHARLEVILLE -MEZIERES
850 726 902 RCS SEDAN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 544
€uros de la manière suivante :

<u>ORIGINE</u>		
Résultat 2020		13 544
<u>AFFECTATION</u>		
Report à nouveau	13 544	
<u>TOTAUX</u>	<u>13 544</u>	<u>13 544</u>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois
derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président

